

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 23 novembre 1999 du conseil des commissaires tenue le 13 décembre 1999 à 18 h 30, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

**Commissaires :**

Mesdames : Claudine Blondeau, Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Marie-Claire Giguère, Colette Larose, Lise Larouche, Nicole Leblanc, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Ginette Lechasseur, Carole Marchand, Gladys Quintal

Messieurs : Michel Chamberland, Claude Denis, Serge Dulude, Robert Filteau, Normand Héroux, Pierre Hurtubise, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaire  
représentant  
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

**Sont également  
présents :**

Monsieur Jacquelin Bergeron, directeur général  
Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général adjoint  
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe  
Monsieur Jean-Jacques Maurin, directeur général adjoint  
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint  
Monsieur Guy Fortier, directeur du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes  
Madame Huguette Richard, directrice du Service du développement institutionnel

Absence

Madame Sylvie Picard, commissaire représentant les parents au secondaire.

Ouverture de la  
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

**62-CC-1999-2000**  
Adoption de l'ordre  
du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Dulude que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée unanimement.**

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 1999
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale :

- 5.1 Nomination du directeur général
- 5.2 Boni forfaitaire 1998-1999
- 6. Ajournement ou clôture de la séance

**63-CC-1999-2000**

Procès-verbal de la  
séance ordinaire du  
novembre 1999

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 novembre 1999 soit adopté avec dispense de lecture et avec les modifications suivantes :

- Au cinquième alinéa de la proposition numéro 59-CC-1999-2000 remplacer les deux premiers mots « ET QUE » par le mot « QUE »;
- Au sixième alinéa de la proposition numéro 59-CC-1999-2000 remplacer le premier mot « QUE » par les mots « ET QUE ».

**Adoptée unanimement.**

**64-CC-1999-2000**

Nomination du  
directeur général

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Normand Héroux :

**QUE** monsieur Serge Lefebvre soit nommé directeur général de la Commission scolaire Marie-Victorin à compter du 1<sup>er</sup> février 2000.

**Adoptée unanimement.**

**65-CC-1999-2000**

Boni forfaitaire  
1998-1999

**CONSIDÉRANT** l'article 48.1 du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

**CONSIDÉRANT** l'évaluation réalisée par le conseil;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claire Giguère :

D'accorder au directeur général le boni forfaitaire de 6% du traitement au 30 juin 1999.

**Adoptée unanimement.** Madame Colette Larose s'abstient.

**66-CC-1999-2000**

Clôture de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lucie Désilets la clôture de la séance.

**Adoptée unanimement.**

Il est précisément 18 h 40 lorsque les délibérations prennent fin.

